



245, rue des Épervières
Chicoutimi (Québec) G7G 4Y8
Téléphone : 418 549-3480
Télécopieur : 418 541-4202

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
TENUE LE MERCREDI 11 DÉCEMBRE 2019 À 18 H 30**

PRÉSENCES :

Mme Émilie Lavoie, directrice
Mme Sonia Vallée
Mme Julie Gagnon
Mme Isabelle Gaudreault
Mme Marie-Ève Poitras
Mme Marie-Claude Morissette
Mme Marie-Christine Picard
Mme Jessica Desbiens
Mme Annie Marineau

M. Éric Lavoie
M. Jean-Guy Bouchard

1. PRÉLIMINAIRES

1.1 Mot de bienvenue

Mme Poitras souhaite la bienvenue à tous les membres du conseil d'établissement. Mme Isabelle Gaudreault remplace Sarah Lefrançois au service de garde jusqu'à la fin de l'année scolaire.

1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il y a lecture de l'ordre du jour avec les ajouts au point varia : 4.1 Politique alimentaire 4.2 Colloque Fédération parents. 4.3 Comité des arts et culture versus budget fonds destination spéciale 4.4 Projet éducatif.

L'acceptation de l'ordre du jour est proposée par Mme Jessica Desbiens et est appuyée par Mme Annie Marineau.

1.3 Lecture et adoption du procès-verbal de la rencontre du 09 octobre 2019

Suivi au procès-verbal :

-Croque-livres, le projet éducatif n'est pas encore rendu à ce point.

-Le document des « Règles de régie interne du Conseil d'établissement » a été modifié à certains points tel que discuté lors de la dernière rencontre et est remis à nouveau aux membres.

-En ce qui concerne les tablettes à dessin, les vérifications ont été faites auprès de M. Serge, l'enseignant en arts. Il est préférable de ne pas conserver les dessins de l'année précédente afin de faciliter la manipulation des tablettes pour les élèves. Aussi, cela permet de s'assurer de la conserver à l'école afin que nous puissions l'utiliser encore l'année suivante.

L'an dernier, l'école en avait fourni en pensant qu'il était interdit d'en faire la demande aux parents. Après vérification, ce n'est pas le cas donc à compter de l'an prochain, avec l'approbation du conseil d'établissement, la tablette sera demandée à nouveau sur la liste de matériel auprès des élèves de 1^{re}, 3^e, 5^e année, car celle-ci peut durer deux ans. Elle devra être conservée à l'école à la fin de l'année scolaire.

Mme Annie Marineau propose l'acceptation du procès-verbal du 09 octobre 2019 et est secondée par Mme Marie-Claude Morissette. Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

1.4 Parole au public

Aucun public n'est présent.

1.5 Correspondance

Aucune correspondance.

1.6 Mot de la présidente

Mme Poitras se questionne sur le suivi au financement des arts, la direction répondra au point 2.3. Remerciement à l'OPP concernant le marché de Noël. À la fin du mandat de ces derniers, elle aimerait qu'il y ait un mot de remerciement de la part du CE. Les élèves pourraient faire des cartes avec le budget fonctionnement. Une demande sera faite auprès des enseignants.

1.7 Mot de l'OPP

Les décorations de Noël ont été faites le 29 novembre dernier avec la participation de plusieurs parents.

L'OPP continue de faire le rangement et nettoyage de la bibliothèque ainsi que les iPad une semaine sur deux chaque jour 2 AM.

Les membres sont venus en aide pour la préparation du Marché de Noël pour aider au financement du projet en arts de l'école. Ce marché aura lieu 12 décembre prochain en soirée. Si à refaire pour les prochaines années, il serait bien d'offrir aux enseignants et aux parents désirant participer au niveau de la fabrication d'objets de nous le faire savoir. La préparation devra commencer plus tôt dans l'année également (octobre-début novembre).

1.8 Mot de la représentante du comité de parents

Il y a eu deux rencontres depuis le dernier CE. Mme Annie Marineau et Mme Jessica Desbiens résument chacune l'une des rencontres.

1.9 Mot de la représentante du service de garde

Mme Sarah Lefrançois qui était en remplacement de Gina Girard à titre de responsable est en congé maternité et est remplacée par Isabelle Gaudreault jusqu'à la fin de l'année scolaire. Préparation des pédagogiques à venir. Le service de garde participe également à la préparation d'objets avec les enfants pour le marché de Noël.

2. INFORMATIONS

2.1 Mot de la direction

Remplacement jusqu'au 20 janvier 2020.

2.2 Suivi au budget de l'école

Un document est remis et Mme Lavoie informe les membres de certains détails.

2.3 Suivi au projet des arts

En ce qui concerne notre demande de subvention pour le projet culturel pour l'engagement des artistes à l'école, cette année il y a moins de budget octroyé que prévu (à la C.S., seulement 47% des projets sont acceptés dû à un plus grand nombre de demandes que l'an passé).

Il y a eu une rencontre dernièrement du comité des arts. Le spectacle et son déroulement ont été écrits. Nous sommes en avance sur la planification de l'an dernier. Chaque membre à un rôle défini pour le fonctionnement du comité. Il y aura une présentation au personnel enseignant le 24 janvier et nous inviterons les membres de l'OPP afin de les informer. Mme Émilie mentionne qu'une adresse courriel a été créée du comité des arts afin de mieux communiquer entre les membres et avec tous les collaborateurs.

Une demande sera faite aux parents qui veulent venir en aide à la fabrication de certains objets ou costumes pour le spectacle. Nous ne voulons pas surcharger les membres de l'OPP.

Un point est soulevé du fait que ce serait bien que l'OPP ait plus d'une rencontre en cours d'années. Dorénavant, il y aura quelques rencontres dans l'année afin de faire un compte rendu de la situation, d'établir certaines balises de fonctionnement et définir les besoins.

Mme Julie de la classe de maternelle a un projet de tricoton et de science pour ses élèves et demandera l'aide des parents de l'OPP pour l'assister.

2.4 Consultation « Politique d'évaluation des apprentissages »

Présentation du document de la politique d'évaluation des apprentissages

Les membres se questionnent sur certains détails et suggestions. Mme Émilie en prend note et en informera la C.S.

5. Normes et modalités : l'appellation « école » fait impersonnel quand on parle des enseignants et autre personnel travaillant auprès de l'enfant, il n'y a pas de point individuel concernant ces derniers. En ce sens, l'appellation « équipe école » serait plus appropriée.

7. On propose de mettre Flexibilité avant le point Adaptation pour tout ce qui est fait d'emblée au quotidien en classe, pour l'ensemble des élèves.

8. Lors d'un examen, maladie sérieuse telle que gastro, difficile voir insensé de demander un billet médical.

Les étapes décrites au niveau de la révision de notes, si la direction n'est pas d'accord à la toute fin, il faudrait ajouter que le parent peut avoir recours au Protecteur de l'élève. Important de mentionner également que lorsque la note est révisée que cela peut être à la baisse.

3. APPROBATIONS ET DÉCISIONS

3.1 Résolution mesures dédiées

Des allocations dédiées ont été octroyées aux écoles. Une reddition de compte sera faite à la fin de l'année. Une résolution est faite afin d'approuver les montants reçus. Mme Marie-Christine Picard propose l'acceptation de celle-ci. Adoptée à l'unanimité.

3.2 Journée du 20 décembre 2019

Le 20 décembre, sera une journée d'activités pour les vacances des fêtes. Comme nous ferons l'horaire continu, la journée se terminera à 13h25. Le Conseil d'établissement a déjà été consulté par courriel et a approuvé cette journée étant donné que nous ne pouvions attendre le jour de la réunion du CE pour informer les parents le plus tôt possible et avoir le temps de récolter les inscriptions pour le service de garde en pm.

3.3 Activités de groupe

Les élèves de la maternelle et 1^{re} année participeront au spectacle de danse « Les Farandoles » qui se tiendra à Charles-Gravel au mois de mai 2020.

Les élèves de 1^{re} année feront également deux autres activités : Atelier culturel avec Regard qui se tiendra à l'école (budget culturel) ainsi qu'une journée d'activités sportives à l'UQAC (budget école inspirante). Ces deux journées se tiendront au mois de mai prochain. Pour ce qui est du budget de l'école inspirante qui avait été prévu au montant de 45\$ par élève, les activités de la 1^{re} année dépassent le budget de 2\$ par élève. Mme Lavoie a autorisé la dépense et le montant sera absorbé dans le même budget qui avait un certain résiduel.

Les élèves de 5^e et 6^e année iront au curling et aux quilles en mars-avril prochain pour s'initier à ces sports, les détails sont à venir. Cette activité sera payée au budget d'école inspirante tel que convenu. Ils iront également au Festival du court métrage le 12 mars 2020 au Théâtre Banque Nationale. Ce sera leur deuxième activité culturelle de l'année.

Mme Annie Marineau propose l'acceptation des activités proposées et est secondée par M. Jean-Guy Bouchard.

4. VARIA

4.1 Politique alimentaire

Discussion suite au changement de la politique sur le choix des collations qui revient à la responsabilité du parent. Les enseignants parlent d'équité envers les enfants. Mme Émilie rappelle que nous pouvons tout de même encourager les saines habitudes de vie et faire des recommandations en tant qu'établissement d'éducation.

4.2 Colloque

Le colloque de la Fédération du Comité de parents se tiendra le 30 mai prochain et sera ici cette année. Mme Annie a suggéré la présence de la chorale durant le souper et l'activité a été acceptée. D'autres détails à venir.

4.3 Comité des arts et culture – FDS

Tel que mentionné, le comité des arts et de la culture de la C.S. a reçu seulement 35 000\$ en subventions pour distribution aux projets soumis des écoles. Il y a eu pour 88 000\$ en demande. Ce qui fait en sorte que plusieurs projets reçoivent moins d'argent que prévu. Pour ce qui est de la science, seulement 5000\$ a été attribué. Suivi des fonds à destination spéciale.

4.4 Projet éducatif

Mme Annie mentionne que lors d'une rencontre à laquelle elle a assisté, il était mentionné que le document du projet éducatif est le cœur de l'école sur les cinq prochaines années. Elle déplore le fait de ne pas retrouver, dans ledit document, des écrits concernant les arts de notre école.

Mme Émilie souligne que le projet éducatif a été revu en fonction des aspects à améliorer et à accentuer de l'école. Cependant, les membres sont en accord qu'il serait bien paru que les arts y figurent un peu étant donné que c'est notre couleur. La question sera soulevée lors d'une prochaine rencontre avec le comité du projet éducatif afin de faire un ajout concernant les arts.

Mme Poitras aimerait qu'à chaque rencontre du Conseil d'établissement, il y ait un point qui soit ajouté « suivi au projet éducatif » dans informations. Histoire de faire un suivi aux actions proposées.

Elle propose de s'informer pour faire venir un chercheur qui viendrait faire une recherche à notre école concernant les impacts des arts versus les apprentissages des élèves. Que les conclusions surement positives de cette recherche aideraient à faire mousser notre projet, par la suite. Ce sera à réfléchir étant donné qu'un premier essai de recherche avait déjà été entamé et celui-ci n'était pas venu à ses fins. Peut-être que proposer différemment cela pourrait être mieux.

6. **Date de la prochaine rencontre**


La prochaine rencontre se tiendra le 12 février 2020.

7. **Levée de l'assemblée**

M. Éric Lavoie propose la levée de l'assemblée à 20h45.



La présidente du conseil d'établissement



La direction de l'école La Carrière

